

## ADDENDUM 2

**INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES  
FOURNIES PAR L'AUTEUR DE LA PROPOSITION POUR  
L'INSCRIPTION DE LA LOUTRE GÉANTE (*Pteronura brasiliensis*)  
À L'ANNEXE I ET II DE LA CONVENTION**

*(soumis par le gouvernement français)*

1. En réponse à la recommandation du Conseil Scientifique de soumettre des informations supplémentaires concernant le statut migratoire de l'espèce afin de confirmer qu'elle répond aux critères d'inscription à cet égard, concernant les populations présentes en Guyane française par exemple, une étude de 2006 (Les Loutres Géantes en Guyane Française : Premiers résultats (distribution, impacts de l'orpaillage, Hélène Jacques, Cathy Pelsy)) a permis, via les données sont recueillies par interviews des utilisateurs des fleuves (naturalistes, gendarmerie, pêcheurs, chasseurs, guides de tourisme etc.), de récolter plus de 200 informations au regard de la présence de la loutre géante en Guyane française.
2. Parmi ces données, une partie importante d'entre elles d'entre elles ont été récoltées sur des zones frontalières de la Guyane française avec le Suriname et le Brésil pour les affluents du Maroni, marquant la frontière entre la Guyane et le Suriname, le Litani (42 données de 1987 à 2003) et le Marouini (3 données en 2000), affluents non habités et non orpaillés abritent des populations de loutre géante ; Pour ce qui concerne les données recueillies à la frontière brésilienne, la basse Mana (15 données de 1978 à 2004) et les affluents de l'Oyapock (8 données de 1998 à 2004) ont permis également des observations régulières. Par ailleurs les missions menées sur les fleuves en fonction des informations recueillies ont permis de trouver des places de marquage ou des empreintes sur tous les fleuves prospectés, notamment le long du Litani qui forme la partie sud de la frontière avec le Surinam.
3. Au regard notamment des déplacements saisonniers de l'espèce en période d'inondation, à la recherche de poissons Characoides qui forment l'essentiel de son régime (Duplaix, 1980), des distances considérables sont probablement parcourues pendant la saison des pluies par ces spécimens bien au-delà de leur territoire en saison sèche réduit au cours d'eau principal du secteur et à ses plus gros affluents. Ces migrations cycliques dans la forêt inondée augmentent d'autant la superficie de leur domaine vital et portent les populations frontalières en toute logique à des déplacement transfrontaliers réguliers.